

Donc j'invite simplement Monsieur Binder à prendre acte de cette détermination du gouvernement, qui devrait le réjouir et lui faire comprendre pourquoi notre commission, à l'unanimité, propose de renoncer à cette mesure 57bis.

Art. 13 Ziff. 55 – Art. 13 ch. 55

Abstimmung – Vote

(namentlich – nominatif; Beilage – Annexe 08.007/739)

Für den Antrag der Mehrheit ... 110 Stimmen

Für den Antrag der Minderheit ... 55 Stimmen

Art. 13 Ziff. 57ter – Art. 13 ch. 57ter

Abstimmung – Vote

(namentlich – nominatif; Beilage – Annexe 08.007/740)

Für den Antrag der Minderheit ... 101 Stimmen

Für den Antrag der Mehrheit ... 69 Stimmen

Übrige Bestimmungen angenommen

Les autres dispositions sont adoptées

Art. 14

Antrag der Mehrheit

Titel, Einleitung, Ziff. 57quinquies, 58

Zustimmung zum Beschluss des Ständerates

Ziff. 59

59. ... Bulgarien sowie eine Verbesserung der Rückübernahmeabkommen mit diesen Ländern;

Ziff. 60, 61

Zustimmung zum Beschluss des Ständerates

Ziff. 61bis

61bis. Änderung des Landverkehrsabkommens mit dem Ziel, die EU in die Finanzierung der zukünftigen grossen Infrastrukturprojekte einzubeziehen;

Ziff. 62, 63

Zustimmung zum Beschluss des Ständerates

Antrag der Minderheit

(Freysinger, Amstutz, Graber Jean-Pierre, Maurer, Pfister Theophil, Rime, Rutschmann, Schibli)

Ziff. 57quater

57quater. Kein EU-Beitritt der Schweiz;

Antrag der Minderheit

(Freysinger, Amstutz, Germanier, Graber Jean-Pierre, Hilt-pold, Malama, Maurer, Pfister Theophil, Rime, Rutschmann, Schibli)

Ziff. 57quinquies

Streichen

Antrag der Minderheit

(Maurer)

Ziff. 59

Streichen

Antrag der Minderheit

(Amstutz, Freysinger, Graber Jean-Pierre, Maurer, Pfister Theophil, Rime, Rutschmann, Schibli)

Ziff. 60, 62

Streichen

Antrag der Minderheit

(Schibli, Amstutz, Freysinger, Graber Jean-Pierre, Maurer, Pfister Theophil, Rime, Rutschmann)

Ziff. 63

Streichen

Art. 14

Proposition de la majorité

Titre, introduction, ch. 57quinquies, 58

Adhérer à la décision du Conseil des Etats

Ch. 59

59. étendre l'Accord sur la libre circulation des personnes à la Roumanie et à la Bulgarie et améliorer les accords de ré-admission conclus avec ces pays;

Ch. 60, 61

Adhérer à la décision du Conseil des Etats

Ch. 61bis

61bis. modifier l'Accord du 21 juin 1999 sur le transport de marchandises et de voyageurs par rail et par route en vue d'introduire une participation financière de l'UE dans les futurs grands projets d'infrastructure;

Ch. 62, 63

Adhérer à la décision du Conseil des Etats

Proposition de la minorité

(Freysinger, Amstutz, Graber Jean-Pierre, Maurer, Pfister Theophil, Rime, Rutschmann, Schibli)

Ch. 57quater

57quater. renoncer à l'adhésion de la Suisse à l'UE;

Proposition de la minorité

(Freysinger, Amstutz, Germanier, Graber Jean-Pierre, Hilt-pold, Malama, Maurer, Pfister Theophil, Rime, Rutschmann, Schibli)

Ch. 57quinquies

Biffer

Proposition de la minorité

(Maurer)

Ch. 59

Biffer

Proposition de la minorité

(Amstutz, Freysinger, Graber Jean-Pierre, Maurer, Pfister Theophil, Rime, Rutschmann, Schibli)

Ch. 60, 62

Biffer

Proposition de la minorité

(Schibli, Amstutz, Freysinger, Graber Jean-Pierre, Maurer, Pfister Theophil, Rime, Rutschmann)

Ch. 63

Biffer

Art. 15

Antrag der Kommission

Zustimmung zum Beschluss des Ständerates

Proposition de la commission

Adhérer à la décision du Conseil des Etats

Art. 16

Antrag der Kommission

Titel, Einleitung, Ziff. 66bis, 66ter, 67, 67ter

Zustimmung zum Beschluss des Ständerates

Ziff. 67bis

67bis. Stärkung der Friedensförderung durch klare Kompetenzzuweisung und bessere Koordination ...

Art. 16

Proposition de la commission

Titre, introduction, ch. 66bis, 66ter, 67, 67ter

Adhérer à la décision du Conseil des Etats

Ch. 67bis

67bis. renforcer la promotion de la paix en répartissant clairement les compétences et en améliorant la coordination des politiques civile, militaire et humanitaire en la matière.

Art. 17

Antrag der Mehrheit

Titel

Ziel 16: Armutsreduktion durch kohärente und effiziente Hilfe zur Selbsthilfe

Einleitung, Ziff. 68–71

Zustimmung zum Beschluss des Ständerates

Antrag der Minderheit

(Freysinger, Amstutz, Graber Jean-Pierre, Maurer, Pfister Theophil, Rime, Rutschmann, Schibli)

Ziff. 68

Streichen

Ziff. 69

69. Weiterführung der technischen Zusammenarbeit zugunsten von Entwicklungsländern 2008–2012;

Antrag der Minderheit

(Thorens Goumaz, Aeschbacher, de Buman, Fässler, Heim, Leuenberger-Genève, Marra, Roth-Bernasconi, Schenker Silvia)

Ziff. 71bis

71bis. Aufwendung von 0,7 Prozent des Bruttosozialproduktes für die öffentliche Entwicklungshilfe gemäss den Zielen der Millenniumserklärung.

Art. 17

Proposition de la majorité

Titre

Objectif 16: Réduire la pauvreté grâce à une politique d'aide à l'autonomie efficace et cohérente

Introduction, ch. 68–71

Adhérer à la décision du Conseil des Etats

Proposition de la minorité

(Freysinger, Amstutz, Graber Jean-Pierre, Maurer, Pfister Theophil, Rime, Rutschmann, Schibli)

Ch. 68

Biffer

Ch. 69

69. poursuivre la coopération technique en faveur des pays en développement pendant les années 2008 à 2012;

Proposition de la minorité

(Thorens Goumaz, Aeschbacher, de Buman, Fässler, Heim, Leuenberger-Genève, Marra, Roth-Bernasconi, Schenker Silvia)

Ch. 71bis

71bis. consacrer 0,7 pour cent du produit national brut à l'aide publique au développement, conformément aux objectifs de la Déclaration du Millénaire.

Art. 18

Antrag der Kommission

Zustimmung zum Beschluss des Ständerates

Proposition de la commission

Adhérer à la décision du Conseil des Etats

Art. 19

Antrag der Kommission

Abs. 1

Zustimmung zum Beschluss des Ständerates

Abs. 2

Der Bundesrat orientiert im Geschäftsbericht über den aktuellen Stand der Zielerreichung, gibt eine Einschätzung über die Zielerreichung per Ende Legislatur, begründet Zielabweichungen und schlägt Massnahmen zur Zielerreichung vor.

Art. 19

Proposition de la commission

Al. 1

Adhérer à la décision du Conseil des Etats

Al. 2

Dans son rapport de gestion, le Conseil fédéral rend compte du degré de réalisation des objectifs, donne une estimation de leur degré de réalisation à la fin de la législature, justifie les variations constatées par rapport aux objectifs fixés et propose des mesures permettant d'y remédier.

Art. 20

Antrag der Kommission

Zustimmung zum Beschluss des Ständerates

Proposition de la commission

Adhérer à la décision du Conseil des Etats

Malama Peter (RL, BS), für die Kommission: In diesem Teil der Beratung behandeln wir den 6. Abschnitt mit den Artikeln 14 bis 20. Inhalt des 6. Abschnitts ist Leitlinie 5 des Bundes, nämlich die Festigung der Stellung der Schweiz in einer vernetzten Welt, dies mit den Zielen 13 bis 16: Ziel 13, «Konsolidierung der Beziehungen zur EU», Ziel 14, «Gestaltung des multilateralen Regelwerks», Ziel 15, «Friedensförderung und Konfliktprävention», sowie abschliessend Ziel 16, «Armutsreduktion». Zu diesen vier Zielen gehören unter den Ziffern 64 bis 71 total acht Massnahmen.

Inhalt des 7. und letzten Abschnitts sind die Schlussbestimmungen, welche mit Artikel 18 die Umsetzung der Legislaturplanung und mit Artikel 19 die Zielerreichung festhalten. In Artikel 20 wird festgehalten, dass dieser Beschluss nicht dem Referendum untersteht.

Aus der Sicht der Kommission habe ich folgende sechs Bemerkungen zu machen:

1. Zu Ziel 13, «Konsolidierung der Beziehungen zur EU»: Internationale und nationale Entwicklungen verflochten sich zusehends. Entwicklungstrends und Herausforderungen auf internationaler Ebene sowie internationaler Wettbewerb werden für die Schweizer Politik immer bedeutsamer. Die Schweiz muss deshalb die Beziehungen zu ihren Nachbarländern und zu den übrigen Ländern ausbauen und im bilateralen und multilateralen Rahmen dazu beitragen, dass die wirtschaftlichen Rahmenbedingungen weltweit verbessert sowie Frieden und Wohlstand gefördert werden. Dazu gehört nach Auffassung der Kommissionsmehrheit auch Ziel 13 gemäss Entwurf des Bundesrates, nämlich die Konsolidierung der Beziehungen zur EU.

2. Die Massnahme unter Ziffer 58, «Weiterführung des Personenfreizügigkeitsabkommens mit der EU nach 2009», war in der Kommission unbestritten. Bestritten wurde von einer Kommissionsminderheit allerdings Massnahme 59, bei der es um die Erweiterung auf Rumänien und Bulgarien geht. Wir kennen die Diskussion aus der laufenden Debatte. Die Kommissionsmehrheit hat allerdings betreffend die Ausdehnung auf Bulgarien und Rumänien eine Ergänzung beschlossen, nämlich dass die Rückübernahmeabkommen mit diesen beiden Ländern zu verbessern seien. Ich bitte Sie, diese Ergänzung ebenfalls anzunehmen.

3. Mit Bezug auf die Massnahme unter Ziffer 61 hat die Kommission mit Ziffer 61bis eine neue Massnahme definiert, welche ich Sie ebenfalls zu übernehmen bitte. Es geht um eine Änderung des Landverkehrsabkommens vom 21. Juni 1999 mit dem Ziel, die EU in die Finanzierung der zukünftigen grossen Infrastrukturprojekte einzubeziehen.

4. Ein redaktioneller Hinweis: Massnahme 63 lautet gemäss Bundesrat «Freihandelsabkommen mit der EU im Agrar- und Lebensmittelbereich». Demgegenüber hat der Ständerat, ebenfalls unter Ziffer 63, beschlossen: «Verhandlungen mit der EU über ein Freihandelsabkommen im Agrar- und Lebensmittelbereich». Währenddem in der französischsprachigen bundesrätlichen Fassung das Wort «négocier» enthalten ist, fehlt aufgrund eines redaktionellen Versehens in der deutschen Fassung das Wort «verhandeln». Unter dem Stichwort Klarheit in heiklen Punkten hat sich die Kommissionsmehrheit für die ständerätliche Fassung ausgesprochen. Ich bitte Sie, dies auch zu tun.

5. Bei Artikel 16 stimmt die Kommission den Massnahmen 66bis und 66ter gemäss Ständerat zu, ebenso der Massnahme unter Ziffer 67 gemäss Bundesrat. Ich bitte Sie, bei Massnahme 67bis gemäss Ständerat zu berücksichtigen, dass der Ständerat die Stärkung der Friedensförderung «durch bessere Koordination» erreichen will, währenddem die Kommission dies im Gegensatz zur ständerätlichen Formulierung ergänzt haben will. Die Stärkung der Friedensförderung soll nicht nur durch bessere Koordination geschehen, sondern auch noch «durch klare Kompetenzzuweisung». Ich bitte Sie, dieser ergänzenden Formulierung unserer Kommission zuzustimmen.

6. Abschliessend hat sich die Kommission im Rahmen des 7. Abschnitts, «Schlussbestimmungen», mit Artikel 19, «Zielerreichung», auseinandergesetzt. Gemäss Bundesrat soll der Geschäftsbericht des Bundesrates über die Zielerreichung orientieren; das ist in Absatz 2 festgehalten. Das genügt der Kommission nicht. Die Kommission ist unter dem Aspekt eines transparenten, nachvollziehbaren Controllings klar der Meinung, dass im Geschäftsbericht ebenfalls festzuhalten sind: erstens der aktuelle Stand der Zielerreichung, zweitens eine Einschätzung über die Zielerreichung per Ende Legislatur, drittens Begründungen von Zielabweichungen und viertens Vorschläge für Korrekturmassnahmen zur Zielerreichung.

Namens der Kommission bitte ich Sie, den Anträgen der Kommission bzw. ihrer Mehrheit zu folgen.

La présidente (Simoneschi-Cortesi Chiara, première vice-présidente): Le rapporteur de langue française, Monsieur de Buman, renonce à prendre la parole.

Estermann Yvette (V, LU): Wir alle haben sehr viele verschiedene Ansichten und verschiedene Betrachtungsweisen. Eines ist uns aber gemeinsam: Wir alle müssen zugeben, dass die Schweiz im heutigen Europa als erfolgreiches Land dasteht. Stellen wir uns einmal ein paar unpolitische Fragen – obwohl die Antwort durchaus sehr politisch sein kann –: Was hat die Schweiz zu dem gemacht, was sie heute ist? Wie heisst das Erfolgsrezept, dank dem unser Land da steht, wo es heute ist? Hat es die Schweiz im Laufe der Zeit nicht immer wieder geschafft, ihre Eigenständigkeit, Freiheit und Neutralität zu wahren und trotzdem wirtschaftlich zu prosperieren? Sie hat es geschafft, sehr gute Beziehungen zu unseren Nachbarn in Europa, aber auch zu anderen Ländern auf der ganzen Welt zu pflegen. Was hat die Schweiz in diese gute Ausgangssituation gebracht?

Wir werden von vielen Menschen bewundert, aber auch beneidet. Die Bewunderung gilt vor allem unserer direkten Demokratie. Keine Bürgerin und kein Bürger sonst auf der Welt kann das Schicksal eines Landes derart stark beeinflussen wie die Schweizerinnen und Schweizer. Deshalb ist das Schweizer Bürgerrecht auch so wertvoll und einmalig. In der Schweiz kann die Bevölkerung nicht nur ihre Vertreter wählen, sondern sie kann auch der Regierung auf die Finger klopfen und eine Initiative oder ein Referendum starten. Das letzte Wort hat hier in der Schweiz der Souverän. Dieses System hat uns den heutigen Wohlstand beschert. Es ist ein gutes und bewährtes System.

Wie steht es mit dem Neid? Ja, den gibt es reichlich. Es sind unser Steuersystem und unser Föderalismus, welche einigen Exponenten ein Dorn im Auge sind. Ich möchte hier nicht die skandalösen Aussagen gewisser Spitzenpolitiker aus dem Ausland kommentieren; diese Aussagen waren unfair und vor allem sehr undiplomatisch. Sie zeigen aber auch, wohin es führen kann, wenn sich der Bundesrat dem EU-Druck nicht genügend entgegenstellt und nicht hart verhandelt. Die EU-Vertreter verhandeln sehr gut und sehen zu, dass sie für die EU-Gemeinschaft das Maximum herausholen. Immerhin ist es ihnen gelungen, Verträge mit Bestimmungen und Regeln zu verbinden, welche für die Schweiz nur eine einzige Antwort zulassen. Ich meine damit die Guilotineklausel im Freizügigkeitsabkommen. Erlauben Sie mir folgende Frage: Ist unserer Regierung schon ein ähnlicher Coup gelungen? Könnte die Schweiz irgendwo einen Pflock einschlagen, ohne dafür eine Unmenge von Geld zu bezahlen? In meinen Augen ist es keine grosse Leistung, wenn man gewisse Fristen verlängert, aber dafür einen Betrag von mehreren Hundert Millionen Franken zu entrichten hat. Verhandeln heisst auch: hart bleiben, dem Gegenüber keine Fluchtmöglichkeit lassen, die eigene Position bewusst vertreten und das Ziel nicht aus den Augen lassen. Eine Landesregierung hat die Pflicht, für ihr Land und ihre Bevölkerung eine Zukunft in Frieden und Wohlstand zu schaffen, ohne dafür finanzielle oder andere Zugeständnisse machen zu müssen.

Die EU kann von der Schweiz viel profitieren und aus der Position der Grösse und Stärke ihre Interessen vertreten. Die Schweiz ist klein, aber nicht schwach und unbedeutend. Diese Haltung sollten wir auch in den internationalen Verhandlungen vertreten. Wir haben der EU nämlich viel zu bieten, aber wir erwarten auch, dass unser Land dementsprechend profitiert, und ich meine damit jetzt nicht einige Firmen oder Exponenten aus der Wirtschaft. Unser Volk soll weiterhin seine Freiheit, Unabhängigkeit, Sicherheit und seinen Wohlstand wahren, ohne dass die Beziehungen mit anderen Ländern beeinträchtigt werden. Ja, dies ist möglich; die EU und die Schweiz sollen gleichwertige Partner werden. Wir haben nicht den Status eines Bittstellers, wir haben der EU wirklich viel zu bieten.

Nehmen wir doch unsere Chance wahr, und verlangen wir einmal etwas für unser Land! Wir müssen weder Mitglied der EU werden, noch sind wir gezwungen, immer alles so zu akzeptieren, wie sich die EU als Verhandlungspartner das wünscht. Spielen wir unseren Joker aus, und beharren wir auf unseren Positionen! Diese Positionen haben sich in der Vergangenheit nämlich sehr bewährt. Ein EU-Beitritt ist für die Schweiz keine Option. Der Weg der bilateralen Verträge ist keineswegs der Weg des EU-Beitritts, und deshalb ist es wichtig, gegenüber der EU Kraft, Stärke und Handelsgeschick zu signalisieren. So bleibt die Schweiz auch ein wertvolles und wichtiges Mitglied Europas.

Riklin Kathy (CEg, ZH): Frau Estermann, Sie haben die Souveränität der Schweiz betont. Soviel ich weiss – so stand es mindestens in der Zeitung –, haben Sie einen slowakischen EU-Pass. Warum haben Sie einen solchen Pass, und warum geben Sie ihn nicht zurück?

Estermann Yvette (V, LU): Es trifft nicht zu, dass ich einen EU-Pass habe, da sind Sie falsch informiert. Ich habe einen seit vier Jahren abgelaufenen slowakischen Pass.

Nordmann Roger (S, VD): Je ne vais pas vous expliquer en détail pourquoi il faut rejeter les six propositions de minorité que l'opposition a déposées – de manière constructive – pour le seul article 14, qui porte sur la question de nos rapports avec l'Europe. Avec la sagesse propre à un notable valaisan au sommet de sa gloire, Monsieur le Président Couchepin vous expliquera assurément mieux que moi le pourquoi du comment.

Par contre, je saisis l'occasion pour tirer le bilan de l'UDC depuis 1992 dans ce domaine. En gagnant le vote sur l'Espace économique européen il y a quinze ans, l'UDC a poussé la Suisse sur la voie ardue des négociations bilatérales. Ce parti n'étant pas à une contradiction près, il s'est ensuite obstiné à combattre tous les accords bilatéraux, ce qui n'a d'ailleurs pas empêché le peuple d'approuver ces accords à chaque occasion. A lire «Le Temps» d'aujourd'hui, on voit que le vice-président de ce même parti annonce du reste qu'il va aussi combattre les prochains accords bilatéraux.

Quel est le résultat de ces quinze ans? Sur le plan économique et matériel, la Suisse est maintenant profondément ancrée dans l'Europe. Nous appliquons en Suisse la plupart des politiques européennes. Et à quelques détails près, nous sommes largement plus intégrés que nous l'aurions été dans l'Espace économique européen. Qui aurait prédit en 1992 que nous rejoindrions les accords de Schengen et de Dublin, qui n'existaient même pas à l'époque?

Par contre, sur le plan politique, nous nous sommes ligotés nous-mêmes. Notre influence est encore inférieure à ce qu'elle aura été dans le cadre de la procédure de codécision de l'Espace économique européen.

En n'étant pas membres de l'Union européenne, nous ne pouvons pas faire valoir notre point de vue au sein des instances décisionnelles que sont la Commission européenne, le Conseil de l'Union européenne et le Parlement européen. Il ne viendrait jamais à l'idée d'un canton suisse de refuser d'envoyer des représentants au Conseil national ou au Conseil des Etats et dans les conférences intercantionales; c'est

pourtant exactement le type de situation dans laquelle la Suisse se trouve par rapport à l'Union européenne.

Une fois la prochaine étape de consolidation franchie – je veux parler de la prolongation de l'Accord sur la libre circulation des personnes et de son extension à la Roumanie et à la Bulgarie –, il faudra se poser la question de l'intégration européenne sous un angle démocratique et institutionnel, en se rappelant notamment qu'un des fondements de la démocratie, c'est justement de permettre aux citoyennes et citoyens d'élire des représentants dans les instances qui prennent les décisions qui les concernent. Mesuré à cette aune, un constat s'impose progressivement. En prétendant sauver la démocratie suisse et sa souveraineté, la politique imposée par l'UDC a abouti à l'exact opposé, à savoir un affaiblissement des droits démocratiques des citoyennes et citoyens suisses qui ne peuvent pas se prononcer sur des décisions fondamentales qui les concernent. Il est temps d'y remédier.

Parmelin Guy (V, VD): Vous avez critiqué notre façon de procéder en disant que toutes ces mesures ne sont que du vent. Je prends simplement la mesure 63. D'un côté, vous défendez la souveraineté alimentaire du pays et, d'un autre côté, vous soutenez la mesure 63 qui stipule: «négocier un accord de libre-échange entre la Suisse et l'UE dans le domaine agroalimentaire», ce qui va faire baisser à 25 ou 30 pour cent le taux d'approvisionnement du pays. Comment conciliez-vous ces deux positions?

Nordmann Roger (S, VD): Il me semble que la souveraineté alimentaire est de toute façon une fiction et que, pour garantir un secteur agroalimentaire solide, il faut justement être intégré dans le marché européen. De toute manière, déjà actuellement, la Suisse n'assure pas sa propre alimentation. La perspective solide, c'est d'exporter des produits de haute qualité et d'avoir des échanges. C'est comme cela que la Suisse assurera sa prospérité.

Amacker-Amann Kathrin (CEg, BL): Die Schweiz hat als kleines, unabhängiges, neutrales Land eine aktive Aussenpolitik im Sinne einer offenen, humanitären und solidarischen Schweiz zu führen. Die CVP/EVP/glp-Fraktion unterstützt die Legislaturziele des Bundesrates zur Stellung der Schweiz in einer vernetzten Welt. Die Minderheitsanträge aus der SVP-Fraktion wollen die Schweiz isolieren; wir empfehlen sie zur Ablehnung.

Wir setzen uns in der schweizerischen Europapolitik für die Absicherung und Institutionalisierung der bilateralen Beziehungen ein. Die EU ist der wichtigste Handelspartner der Schweiz. Die bilateralen Beziehungen zu festigen bedeutet, Wachstum zu fördern und Arbeitsplätze in der Schweiz zu schaffen. Wir sagen Ja zur Weiterführung der Personenfreizügigkeit mit der EU nach 2009. Wir sind bereit, die Personenfreizügigkeit mit entsprechenden Übergangsregelungen auch auf Rumänien und Bulgarien auszudehnen. Wir begrüssen ein Rahmenabkommen zwischen der Schweiz und der EU. Dies erlaubt uns, die bilateralen Beziehungen zwischen der Schweiz und der EU weiter zu institutionalisieren und die bestehenden bilateralen Verträge in ein Gesamtkonzept zu giessen.

Die CVP/EVP/glp-Fraktion befürwortet die Aufnahme von Verhandlungen mit der EU für ein Freihandelsabkommen im Agrar- und Lebensmittelbereich. Mit Blick auf den Abschluss der Doha-Runde ermöglichen wir damit der produzierenden Landwirtschaft wichtige Marktperspektiven. Das Parlament wird die Verhandlungsergebnisse eingehend prüfen können. Wir unterstützen deshalb den Wortlaut gemäss Ständerat.

Die Schweiz hat sich auf internationaler Ebene im Bereich der Friedens- und Menschenrechtspolitik einen Namen gemacht. Ihre Tradition der Guten Dienste ist weltweit bekannt und wird geschätzt. Unsere Einsätze zugunsten des humanitären Rechtes in Krisen und Konflikten sind glaubwürdig. Es ist richtig, Genf als humanitäres Weltzentrum, als Stadt des Friedens und der nachhaltigen Entwicklung zu för-

dern und unser Engagement als Mitglied der Uno für Friedensförderung und Konfliktprevention konsequent fortzusetzen.

Weltweit leben 1,3 Milliarden Menschen mit weniger als einem Euro pro Tag. Das kann die Schweiz als eines der reichsten Länder der Welt nicht kaltlassen. Die Schweiz hat sich im Jahr 2000 den Uno-Millenniumszielen verpflichtet: Bis 2015 soll die Armut halbiert werden; alle Kinder sollen eine Grundausbildung erhalten; die Gleichstellung der Geschlechter soll gefördert, die Kindersterblichkeit verringert, die Gesundheit der Mütter verbessert werden; HIV/Aids und Malaria sollen bekämpft werden; der Umweltschutz soll verbessert und eine weltweite Entwicklungspartnerschaft aufgebaut werden. Die Geberländer haben sich für die staatliche Entwicklungszusammenarbeit auf eine Zielquote von 0,7 Prozent des BNE bis 2015 geeinigt. Die Schweiz hat zurzeit eine Zielquote von 0,4 Prozent des BNE.

Die CVP/EVP/glp-Fraktion unterstützt die beiden Südbotschaften von Deza und Seco und die Weiterführung der internationalen humanitären Hilfe. Um langfristig in den multilateralen Organisationen wie Weltbank und IWF vertreten zu sein, ist über eine Erhöhung der Zielquote auf 0,5 Prozent des BNE bis 2015 nachzudenken. Die Fraktion lehnt beide Minderheitsanträge zu diesem Thema ab.

Müller Geri (G, AG): Es wäre falsch – dieser Eindruck entsteht durch die heutige Debatte und auch durch die Minoritäten, die entstanden sind – zu meinen, die Stellung der Schweiz in einer vernetzten Welt habe nur mit der Beziehung zur EU etwas zu tun. Aussenpolitik respektive das, was wir als Netzwerk definieren, hat mit weit mehr zu tun als nur mit den Beziehungen zur EU.

Was ist eine vernetzte Welt? Die Realität ist heute die: Die reichsten Länder der Welt bedienen sich weltweit an den wichtigsten Rohstoffen. Der fossile Energieträger ist natürlich der wichtigste; dessen Peak ist aber heute vermutlich erreicht, wenn nicht sogar überschritten. Tag für Tag steigt der Preis, die Konflikte um die Ressourcen sind massiv. Wenn Sie vergleichen, sehen Sie: Die Karten, auf denen eingezeichnet ist, wo Kriege stattfinden, decken sich mit den Karten, auf denen eingezeichnet ist, wo Erdöl oder Erdgas gefunden werden kann. Zufälligerweise ist das auch dort, wo die Leute hauptsächlich dem muslimischen Glauben angehören – so viel auch zur Frage des internationalen Terrorismus; das ist oft damit verbunden.

Dazu kommt, dass die reichen Länder Konkurrenz bekommen haben. Es gibt zusätzliche Energiebezügler. Die Volksrepublik China bezieht mehr Öl als auch schon, aber immer noch nur einen Bruchteil dessen, was wir beziehen. Indien ist aufgestanden, Russland konsumiert weiter. Die Anzahl der Öl-Bedürftigen ist grösser geworden, die Ressourcen sind gleich geblieben respektive massiv geschwunden. Das ist eigentlich das grosse Problem, das wir heute zu bewältigen haben. Aber nicht nur Öl und Gas sind das Problem; auch andere Rohstoffe, die wir brauchen, um eine Entwicklung der Wirtschaft zu erreichen, werden abgebaut: Mangan, Kobalt, Silizium, Edelmetalle, die in der Natur sehr, sehr schwierig zu finden sind. Die Länder, die diese zur Verfügung haben, haben praktisch nichts davon; ja, es werden sogar Regime unterstützt, damit wir zu sehr, sehr günstigen Konditionen an diese Produkte herankommen. Das hat, wie ich schon ausgeführt habe, zur Folge, dass es Auseinandersetzungen und Krieg gibt. Wenn Sie gestern «Euronews» geschaut haben, wissen Sie, dass die Auseinandersetzungen auch in Europa stattfinden; in Spanien beispielsweise gab es an Tankstellen Schlachten mit zwei Toten. Das sind Themen, die wir hier diskutieren müssen.

Energieaussenpolitik wäre also eine sehr wichtige Frage. Ich verstehe sie aber nicht so, wie sie der Bundesrat bei der Bestellung von Gas aus dem Osten verstand, sondern ich verstehe sie mit Blick auf die erneuerbaren Energien und die Effizienz. Das Parlament tritt immer noch sehr stark auf die Bremse, wenn es darum geht, eine eigenständige, autonome Energiepolitik zu machen.

Eine Vernetzung gilt es insbesondere in der Wirtschaft anzu- steuern, das ist richtig: Die Freizügigkeit von Waren, Dienst- leistungen usw. ist angesprochen. Aber eines dürfen wir nicht vergessen: Die Freizügigkeit ist eine falsche, wenn damit nicht die Personen gemeint sind. Ich meine nicht eine re- duzierte Personenfreizügigkeit innerhalb der Europäischen Union und der Schweiz, sondern ich meine Personenfreizü- gigkeit weltweit. Es ist ein Drama, was sich am Mittelmeer abspielt: Tagtäglich ertrinken dort Hunderte von Menschen, tagtäglich ereignen sich dort Katastrophen. Europa hat noch keine Lösung gefunden, Europa weiss noch nicht, wie es mit der Migration aus Afrika umgehen möchte. Die Migration aus Afrika ist nicht nur eine Migration, die uns scheinbar etwas kostet; es ist eine Migration, die für die Länder südlich der Sahara extrem wichtig ist. Wir wissen, dass heute mit den Remissen fünfmal mehr Geld in diese Länder fliesst als durch die internationale Entwicklungshilfe. Was dort errichtet wird, ist also ein internationales Netzwerk, das sehr wichtig ist.

In diesem Sinne unterstützen wir die Idee des Bundesrates, die Welt zu vernetzen. Wir möchten ihm aber – jetzt ist der Bundespräsident verschwunden – die Aufforderung mit auf den Weg geben, sich zu bemühen, auch Dinge wie weltweite Personenfreizügigkeit zu bedenken, den Fokus also auszu- weiten und ihn nicht nur auf die Beziehungen innerhalb Eu- ropas zu richten.

Brunschwig Graf Martine (RL, GE): Il me revient de donner la position du groupe radical-libéral sur la partie qui concerne notamment l'article 17. Mais j'aurai aussi quelques re- marques à formuler sur l'article 16, à savoir sur l'aide au dé- veloppement. On en a très largement débattu durant ces derniers jours, et on peut donc résumer notre position plus rapidement que prévu.

Le groupe radical-libéral estime ainsi que l'aide au dévelop- pement est un avantage et pour les pays qui en bénéficient et pour les pays donateurs, qu'elle doit s'attacher aux points forts et aux compétences que la Suisse peut offrir et viser, comme cela est d'ailleurs fort bien rédigé par la commission à l'article 17, grâce à une politique d'aide à l'autonomie des bénéficiaires; et que cette autonomie soit efficace et cohé- rente, nous le saluons.

Ainsi le Parlement va-t-il, à juste titre, introduire la mesure 67ter qui prévoit aussi de rappeler que l'aide au développe- ment n'est pas simplement unilatérale. Elle fait intervenir un certain nombre de politiques: la politique économique en est une; la politique de sécurité en est une autre. Dans le cas particulier, préciser qu'il s'agit de coordonner la coopération au développement et les problèmes liés à la migration est une bonne chose, du point de vue de notre groupe.

Pour être efficiente et atteindre ses objectifs, l'aide au déve- loppement doit aussi s'inscrire dans une conduite stratégi- que rigoureuse et coordonnée. Ces termes ne figurent pas dans le programme de la législature, mais je rappelle que le Parlement a adopté des motions pertinentes dans ce do- maine.

Nous l'avons entendu ces derniers jours, des efforts restent à faire pour garantir un tel mode de gestion. On a appris que la DDC se réorganisait. On a constaté que le Département fédéral des affaires étrangères et que le Département fédé- ral de l'économie collaboraient. On peut dire que c'est l'un des buts, mais nous attendons maintenant que cet esprit de coopération et de coordination soit véritablement celui adopté par le Conseil fédéral en tant que gouvernement.

Le programme de la législature contient des intentions; la mise en œuvre dépend du Conseil fédéral. Nous avons voté des crédits importants, même s'ils ne permettent pas d'atteindre l'objectif de 0,7 pour cent lié aux Objectifs du Mil- lénnaire. Ce faisant, nous permettons néanmoins de remplir les objectifs fixés par le Conseil fédéral aux mesures 70 et 71.

Le groupe radical-libéral ne suivra pas la proposition de mi- norité qui veut mettre fin, très curieusement, à la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est et de la CEI (mesure 68). Comme vous le savez, ces coopérations sont indispensa-

bles. Elles le sont pour l'équilibre de l'Europe et dans notre propre intérêt. Elles le sont sur le plan de la sécurité et, sur- tout, vis-à-vis des engagements que nous avons pris.

Notre groupe ne soutiendra pas non plus la proposition de la minorité à la mesure 69 qui vise à supprimer l'aide au développement sur le plan financier pour la limiter aux seuls aspects techniques. Cette proposition, pardonnez-moi cette expression, comporte une forte dose d'hypocrisie.

Enfin, le groupe radical-libéral rejettera la proposition de la minorité à la mesure 71bis, qui prévoit d'appliquer le principe du 0,7 pour cent pour la législature en cours. Vous l'avez en- tendu hier, ceci engage plus de 2 milliards de francs. Le Conseil national l'a rejetée et nous n'allons donc pas soute- nir cette proposition de minorité.

Pour terminer, j'attire votre attention sur le fait que la mesure 67bis parle de promotion de la paix et souhaite la renforcer en répartissant les compétences dans les domaines civil, militaire et humanitaire. La remarque que je fais ici s'adresse très clairement aux groupes qui ont cru bon de modifier la loi fédérale sur l'armée et l'administration militaire qui empêche dorénavant les militaires d'assumer leurs devoirs en termes de sécurité et de maintien de la paix à l'extérieur du pays. Je rends compte ici encore une fois de la contradiction qu'il y a entre la volonté d'augmenter l'aide au développement et le refus de donner un minimum de moyens pour assurer des conditions sur le terrain qui permettent de gérer des projets d'aide au développement. Vous savez que la sécurité et le maintien de la paix sont des conditions préalables indispen- sables.

Geissbühler Andrea Martina (V, BE): Die SVP hat ein gros- ses Interesse daran, die Stellung der Schweiz in einer ver- netzten Welt zu festigen, und zwar die Stellung der Schweiz als neutrales, unabhängiges und glaubwürdiges Land. Was diesbezüglich in Leitlinie 5 der Legislaturplanung steht, ist jedoch enttäuschend.

Die Schweizer Aussenpolitik ist nicht erst seit dem Iran-Be- such von Bundesrätin Calmy-Rey in der Sackgasse, die Neutralität wird systematisch ausgehöhlt. Ein einziges Mal wird der Begriff «Neutralität» in der Legislaturplanung er- wähnt. Die Neutralität wird auf dem Altar der Eitelkeiten ge- opfert, weil sie schlecht zu den internationalen Ambitionen unserer Regierung passt. So spielt sich der Bundesrat als Oberlehrer auf und mischt sich überall in der Welt ein. «Re- den ist Silber, Schweigen ist Gold», so heisst ein bekanntes Sprichwort. Es ist auch eine gute Richtschnur für eine echte Neutralität. Bundesrätin Calmy-Rey zieht es vor, sich in mög- lichst allen Landessprachen, in möglichst vielen Ländern und möglichst oft zu äussern, ob auf der koreanischen Halb- insel, im Nahen Osten, in Iran oder in Kolumbien. Das EDA will glauben machen, die Welt habe auf die Einmischung der Schweiz gewartet und nun werde dank der Schweiz alles besser. Die Aktionen von Bundesrätin Calmy-Rey werden zwar in der Schweiz bejubelt, international bleiben sie ent- weder wirkungslos oder nagen an der Glaubwürdigkeit der Schweiz als neutrales Land, das sich aus Konflikten heraus- hält und nur dann aktiv wird, wenn es beide Konfliktparteien ausdrücklich wünschen.

Während zur Neutralität in der Legislaturplanung schlicht nichts gesagt ist, ist 68-mal von «Strategie» die Rede. Das ist offenbar der neue Fetisch der Landesregierung: die Stra- tegie. Nur wird leider nirgends erklärt, was denn die aussen- politische Strategie wirklich ist. Eine Strategie ist ein länger- fristig ausgerichtetes, planvolles Anstreben einer vorteilhaften Lage oder eines Ziels. Um eine Strategie ent- wickeln zu können, müsste man zuerst die Schweizer Inter- essen und die Zielsetzungen der Aussenpolitik klar heraus- arbeiten.

Im Zusammenhang mit Leitlinie 5 wird grossspurig von inter- nationaler Verflechtung gesprochen. Was aber sind die Schweizer Interessen? Was ist das Ziel des EDA, abge- sehen von einem möglichst raschen EU-Beitritt? Die Schwei- zer Aussenpolitik krankt an Widersprüchen, die unser Land zunehmend unglaubwürdig machen. Da predigt Bundesrätin Calmy-Rey jahrelang die Menschenrechte. Die Förderung

der Menschenrechte wird in der Legislaturplanung wiederum zur Priorität der Aussenpolitik erkoren. Die SVP hätte ganz gerne einmal gewusst, was diese Politik in den letzten Jahren ganz konkret gebracht hat, zum Beispiel in Sudan, Iran oder China. Der Uno-Menschenrechtsrat, auf den Bundesrätin Calmy-Rey so stolz ist, hat das Hauptziel, Israel zu attackieren. Vor ein paar Wochen unterstrich Frau Calmy-Rey in einer Rede bei Amnesty International, die Menschenrechte seien das wichtigste Gut überhaupt und stünden höher als die Souveränität eines Landes. Ich bin mir nicht so sicher, dass bedacht wurde, was dies für unser Land bedeuten könnte. Unverständlich bleibt auch, dass sich Frau Calmy-Rey nach Teheran begibt, in ein Land, dessen Führung zu den wichtigsten Sponsoren des internationalen Terrorismus gehört, die Menschen- und die Frauenrechte mit Füßen tritt und den Holocaust leugnet.

Während die Neutralität und die Sicherung der Unabhängigkeit, die für das Volk wichtigen Grundlagen der Aussenpolitik, in der Legislaturplanung keine Erwähnung finden, wird die EU-Anpassungs-Politik fortgeschrieben. Die Politik des Bundesrates gegenüber der EU hat dazu geführt, dass wir in einen gefährlichen Automatismus hineingeraten sind. Wir dürfen zur Personenfreizügigkeit mit Rumänien und Bulgarien nicht mehr Nein sagen; wir müssen zu den neuen Kohäsionsmillionen für die beiden korruptesten Länder Europas Ja sagen. Lesen Sie dazu die Berichte von Transparency International und der EU selbst! Sonst würden – so droht der Bundesrat dem Schweizervolk ohne Ende – alle bilateralen Verträge hinfällig. Wer spielt hier mit der Angst? Und was passiert, wenn die EU eine neue Runde von Kohäsionszahlungen an die osteuropäischen Länder beschliesst? Müssen wir dann wieder zahlen? Müssen wir die Personenfreizügigkeit kommentarlos auf die Türkei und Serbien ausdehnen, wenn diese Länder EU-Mitglieder werden?

Noch ein Wort zur Entwicklungspolitik: Sie schreiben, die Entwicklungspolitik sei eine Investition in eine gute Zukunft. Es wäre schön, wenn es so wäre. Leider ist die Entwicklungszusammenarbeit vor allem eine Investition in die Entwicklungsbürokratie und in die linkslastigen Hilfswerke und ihre Klientel in der Schweiz.

Der aussenpolitische Teil der Legislaturplanung ist ernüchternd: Vier Jahre Fortsetzung einer verfehlten Politik stehen uns bevor; der Bundesrat politisiert schlicht und einfach am Volk vorbei.

Schenker Silvia (S, BS): Niemand ist eine Insel, auch wir nicht. Auch wenn es starke Kräfte in diesem Land gibt, die sich eine Abschottung unseres Landes gegen aussen wünschen, können, wollen und dürfen wir uns der Tatsache nicht verschliessen: Das Gedeihen unserer Wirtschaft und damit der Wohlstand unseres Landes hängen mindestens so stark von unserer Vernetzung in Europa und in der Welt wie von unseren eigenen Ressourcen ab.

Wenn wir uns als Ziel vornehmen, die Stellung der Schweiz in einer vernetzten Welt zu festigen, dann tun wir dies in erster Linie für uns und für unser Wohlergehen. Unser Wohlstand verpflichtet uns aber auch, uns um die Teile der Welt zu kümmern, denen es nicht so gut geht. Das Engagement unseres Landes in der Friedensförderung und in der Konfliktprävention ist ein zentrales Anliegen unserer Aussenpolitik. Auch wenn es in diesem Saal je nach Thema etwas konfliktuell zu- und hergeht und man den Eindruck gewinnen könnte, die Demokratie sei ein gar schwieriges politisches System, so können wir dem Vergleich mit vielen anderen Ländern doch standhalten. Dieses Wissen und unsere Erfahrungen sollten wir gezielt weitergeben und anderen zur Verfügung stellen.

Wir sollten aber noch mehr machen, als unser Wissen weiterzugeben. Als Mitglied der Uno ist die Schweiz ebenfalls verpflichtet, ihren Teil zur Erreichung der Millenniumsziele beizutragen. Vorgestern und gestern haben wir hier ausgiebig über dieses Thema diskutiert. Dass die Mehrheit in diesem Saal anders entschieden hat, ist unverständlich und zeigt einmal mehr, wie einfach es ist, für das Schaufenster schöne Worte zu formulieren, und wie schwierig es dann

wird, wenn diesen Äusserungen auch Taten folgen sollten. Wir dürfen die Augen vor der Armut und dem Hunger in dieser Welt nicht verschliessen. Unser Beitrag zur Bekämpfung dieser Probleme darf sich nicht darin erschöpfen, dringliche Interpellationen einzureichen und hier stundenlang zu debattieren.

Wir müssen bereit sein, Mittel zu investieren. Wenn wir dazu nicht bereit sind, dann müssen wir uns den Vorwurf gefallen lassen, wir seien nicht wirklich willens, unseren Beitrag zur Bekämpfung der Kindersterblichkeit, der mangelnden Bildung und des Hungers in den ärmsten Ländern unserer Welt zu leisten.

Niemand ist eine Insel, auch wir nicht. Wenn wir uns gemeinsam dafür einsetzen, dass es den Menschen in den Entwicklungsländern bessergeht, dann tun wir auch etwas für uns. Es dient auch uns, wenn es mehr Menschen möglich ist, in ihrer Heimat zu überleben. Ich habe bewusst diesen Begriff gewählt; wenn Menschen ihre Heimat verlassen, um sich in einem anderen Teil der Welt eine Existenz aufzubauen, dann ist das oft eine Frage des Überlebens.

Ich bitte Sie namens der SP-Fraktion, alle Anträge aus der SVP-Fraktion abzulehnen. Im Wissen darum, dass Sie heute nicht anders stimmen werden, als Sie es gestern getan haben, bitte ich Sie dennoch, dem Antrag der Minderheit Thorens Goumaz zuzustimmen.

Dass wir heute noch einmal über das Gleiche sprechen wie gestern, der heutige Entscheid jedoch eher symbolischen Charakter hat, zeigt auf, welchen Stellenwert das Legislaturprogramm wirklich hat. Eigentlich müssten wir uns fragen, ob sich der ganze zeitliche und materielle Aufwand für dieses Geschäft wirklich gelohnt hat.

Parmelin Guy (V, VD): En préambule, je déclare mes intérêts: je suis membre du conseil d'administration de la Fenaco, la Fédération nationale des coopératives agricoles.

Le Conseil fédéral entend négocier un accord de libre-échange avec l'Union européenne dans le domaine agroalimentaire afin de «consolider la position de la Suisse dans un monde globalisé» (mesure 63). Cette stratégie est difficilement compréhensible à la lumière de ce qui se passe actuellement sur les marchés internationaux des matières premières agricoles.

Lorsque l'on observe les prix, l'accès aux denrées alimentaires, nos réserves stratégiques, les biocarburants ou les conditions-cadres pour l'exportation de produits agricoles à haute valeur ajoutée, on constate une chose: de toute évidence, le Conseil fédéral – sans doute mal conseillé par l'Office fédéral de l'agriculture et le Secrétariat d'Etat à l'économie, qui visiblement sont en compétition l'un contre l'autre depuis belle lurette afin de savoir lequel décrochera la palme du meilleur libéralisateur agricole à n'importe quel prix et n'importe comment – se trompe sur toute la ligne.

Jugeons plutôt sur pièces. L'agriculture suisse va perdre au bas mot 2 milliards de francs de revenu par année, avec pour conséquence une diminution du taux d'autoapprovisionnement du pays à 25 ou 30 pour cent, contre 55 à 60 pour cent aujourd'hui. Et à terme, on déplorera la disparition de près de la moitié des exploitants agricoles du pays et de leur savoir-faire. On ne s'y prendrait pas autrement si l'on voulait mettre en danger notre souveraineté alimentaire!

Quelle est la contrepartie de cette politique désastreuse pour le pays? Voici la réponse: la vague promesse d'une diminution moyenne de 25 pour cent des prix à la consommation et le rapprochement de ceux pratiqués dans l'Union européenne. Si la situation, telle qu'on l'observe actuellement dans le monde, et même en Europe, n'était pas aussi dramatique pour certaines populations, il y aurait de quoi rire devant une telle politique de l'autruche.

Tous les Etats sont en train de réévaluer dans l'urgence leur politique en reconvertissant à la production agricole de base des surfaces consacrées à la jachère, en imposant des restrictions drastiques à l'exportation de certaines denrées agri-

coles – pour bon nombre d'entre elles en contradiction avec des engagements pris à l'Organisation mondiale du commerce. La Confédération, au contraire, poursuit une politique totalement déconnectée de la réalité et qui va augmenter les jachères et autres compensations écologiques de 20 000 hectares et, paradoxalement, provoquer une intensification de la production animale, ce qui va à l'encontre des buts de la politique environnementale officielle du gouvernement. Mesdames et Messieurs, cherchez l'erreur!

L'accord de libre-échange agricole avec l'Union européenne est donc principalement un accord de commerce agricole qui va profiter quasi exclusivement au secteur de la distribution. Même l'industrie alimentaire indigène va souffrir, malgré le fait qu'elle pourra au moins aussi travailler librement des matières premières importées. Des postes de travail seront mis en danger car les règles du jeu sont faussées dès le départ. En effet, l'Union européenne subventionne fortement de 25 à plus de 50 pour cent les investissements dits du premier échelon tels les frigos de stockage pour les fruits, les abattoirs, les fabriques d'aliments pour le bétail, etc., tandis que chez nous, toutes ces infrastructures offrant de la valeur ajoutée sont financées sans le soutien de la Confédération.

En clair, cela signifie que des secteurs entiers de notre production agricole indigène, tels les pommes de terre, les fruits, les légumes et la viande vont perdre des parts de marché considérables du fait qu'ils ne pourront pas être compétitifs.

A cela, il faut ajouter que l'environnement économique suisse restera cher, que ce soit au niveau des salaires, des amortissements, du coût de la construction des bâtiments, sans oublier les autres moyens de production, telle l'énergie. Et cela, à l'Office fédéral de l'agriculture, on le sait bien, puisqu'une de ses propres études comparatives de 2002 avec la Bavière montrait que la différence de coûts était de 3000 francs par hectare, avant de tenir compte de la possibilité d'obtenir certains agents de production aux prix européens. Et même en neutralisant la part de ces derniers, le solde négatif reste encore de 2000 francs par hectare. On voit donc que les agriculteurs suisses n'ont aucune prise sur deux tiers de leurs frais de production, du simple fait de l'environnement économique du pays.

L'augmentation considérable du volume de denrées alimentaires importées, d'ailleurs pour la plupart en produits finis, à laquelle va conduire ce futur accord, est ainsi inévitable avec ses aspects négatifs au niveau des transports et un bilan énergétique global catastrophique. Est-ce bien cela que le consommateur désire, alors qu'on ne cesse de parler de proximité, de volonté de connaître au mieux les méthodes de production? Il est permis d'en douter sérieusement.

Quant aux prix diminués de 25 pour cent en moyenne, je suis comme saint Thomas: je veux voir la liste exacte des denrées alimentaires de base, avec une comparaison sérieuse entre nos prix et ceux de nos voisins les plus proches. D'ailleurs, même le président de la Migros, Monsieur Claude Hauser, n'y croit pas et juge ce recul des prix de 25 pour cent «largement exagéré». Il faut reconnaître au moins à Monsieur Hauser une franchise désarmante, puisque dans la même interview accordée à «Bilan» en date du 12 mars 2008, il confirme que «pour pouvoir lutter à armes égales avec nos concurrents européens. Le cas échéant, nous demanderons un soutien financier à la Confédération pour certaines usines».

C'est donc bien la preuve que ce prétendu accord de soi-disant libre-échange est un leurre. Il aura essentiellement comme conséquence, en cas d'aboutissement, de détruire le tissu agricole de notre pays, de briser toute une partie de l'industrie de mise en valeur des produits de la terre cultivés en Suisse – avec des centaines de postes de travail perdus à la clé. Et cela pour permettre d'ouvrir toutes grandes les vannes des importations de produits agricoles, si possible à bas prix, afin de pouvoir maintenir des marges appréciables et, au besoin, en étant subventionné par la Confédération

sous une rubrique nouvelle que nous créerons, intitulée «Investissement pour l'égalité des chances».

Je vous demande de voter la proposition de la minorité Schibli à l'article 14 et de biffer la mesure 63, pour donner au Conseil fédéral le signal clair qu'il fait fausse route.

Pedrina Fabio (S, TI): Ich möchte mich im Namen der SP-Fraktion zu Artikel 19, «Zielerreichung», äussern und in diesem Rahmen das Thema der Indikatoren als strategische Führungsgrösse für die Politik in den Vordergrund rücken. Ich möchte hier einige Bemerkungen zur Methode anstellen, die auch die politische Dimension hervorheben. Allgemein gesagt, ist die Übung, Indikatoren zu definieren, relativ breit und gut angelegt worden; sie soll nun aber konsequent weiterentwickelt werden.

Eine erste gewichtige Schwäche ist die ungenügende Behandlung des Themenkomplexes Disparitätenabbau, «dies sowohl in regionaler Hinsicht als auch bezogen auf die verschiedenen Bevölkerungsschichten». Dieses Zitat ist Teil einer von mir im Jahr 2000 eingereichten Motion; später wurde sie eine Kommissionsmotion und vom Rat in der Form eines Postulates angenommen, die Auslöser für die Einbettung des Indikatorensystems in den Prozess der Legislaturplanung war. Die Quantifizierung des Disparitätenabbaus war eine der wesentlichen Forderungen, die von der Kommission damals, gerade wegen der schweren regional- und soziopolitischen Rückschläge aufgrund der wirtschaftlichen Krise bzw. der Liberalisierungspolitik, gestellt wurden. Die genannten Indikatoren sollen auch räumlich und nach soziopolitischen Komponenten differenziert werden, damit man zu brauchbaren Aussagen über die effektive Entwicklung von Wirtschaft, Gesellschaft und Umwelt im Gesamtzusammenhang gelangt. Dieses Bild ist in der Dokumentation zur Legislaturplanung leider nicht ablesbar.

Die zweite Schwäche bezieht sich auf die langfristige Vergleichbarkeit. Es sei vorausgeschickt, dass der Einbezug der Indikatoren methodisch nicht schlecht gelungen ist. Konkret rege ich an, dass man die bisher als übergeordnet betrachteten zwölf Indikatoren komplett berücksichtigt. Über diese hat der Bundesrat in den letzten vier Jahren im Geschäftsbericht als Grundlage für die Analyse des Zustandes der Schweiz berichtet. Hier wäre im Interesse des langfristigen Zeitreihenvergleichs Kontinuität erwünscht. Nur so machen Indikatoren zur Messung der Zielerreichung und zur Lageanalyse Sinn, da die Wirkungen von Massnahmen zeitlich verzögert anfallen, wie auch der Bundesrat richtig anmerkt.

Konkret fehlen in Anhang 3 des Legislaturprogramms folgende Indikatoren:

1. in Leitlinie 1 Indikator 1.1.1, «Öffentliche Bildungsausgaben», Indikator 1.1.6, «Aufwendungen für Forschung und Entwicklung der öffentlichen Hand und der privaten Unternehmen im Verhältnis zum BIP» – hier hat der Bundesrat nur die Aufwendungen der Privatwirtschaft berücksichtigt, was zu kurz greift –, sowie Indikator 1.7.3, «Steuerbelastung der natürlichen Personen in den Kantonen»;
2. in Leitlinie 3 Indikator 1.2.1, «Arbeitslosenquote», und Indikator 1.2.4, «Ungleichheit der Einkommensverteilung», was in der heutigen Zeit eine gewichtige Lücke darstellt;
3. in Leitlinie 4 die Indikatoren 1.4.9, «Ozonkonzentration», 1.4.8, «Personenverkehrsleistungen», 1.4.19, «Güterverkehrsleistungen», und für die Zukunft auch die Anzahl der alpenquerenden LKW mit Bezug auf das Verlagerungsziel von 650 000 LKW-Fahrten über die Alpen;
4. schliesslich der für die Analyse des Zustandes des politischen Systems Schweiz auf Bundesebene hilfreiche Indikator 1.6.5, «Unterstützung von Regierung und Parlament bei Volksabstimmungen», der aber nicht so einfach einer Leitlinie des aktuellen Legislaturplans zugeordnet werden kann.

Ich möchte deshalb den Bundesrat anregen, das Indikatorensystem sowohl methodisch – Stichwörter sind Langzeitvergleich und Sammelindikatoren – wie auch inhaltlich, mit regionaler und soziopolitischer Differenzierung, weiterzuentwickeln, dies bereits im Hinblick auf den Geschäftsbericht

2008 und die folgenden Jahre und auch auf die politische Planung der nächsten Legislaturperiode.

Nidegger Yves (V, GE): Le Conseil fédéral a raison: «consolider la position de la Suisse dans un monde globalisé» constitue effectivement un objectif tellement important qu'il fallait l'inscrire en grosses lettres au catalogue du programme de la législature. La Suisse est exposée aux vents brutaux de la mondialisation économique, à la concurrence efficace de puissances émergentes, à des flux migratoires massifs, au terrorisme sans frontières. Il faut faire face à cela par une politique résolue et efficace. On tombe donc d'extrêmement haut lorsque l'on compare le caractère mâle du titre à la maigreur des mesures qui sont proposées pour incarner une telle politique.

Si je résume:

1. ouvrir nos frontières et le robinet des subventions à la Roumanie et à la Bulgarie;
2. achever notre paysannerie et toute idée d'autonomie alimentaire par un traité de libre-échange agroalimentaire;
3. faire adopter deux messages du Conseil fédéral relatifs à des conventions onusiennes dans des domaines aussi touchants sur le plan humanitaire qu'ils sont éloignés de la question à traiter, puisqu'il s'agit du droit des personnes handicapées, d'une part, et la protection contre les disparitions forcées, d'autre part, sans oublier une convention des Nations Unies sur le droit de la mer et la promotion toute générale des droits de l'homme.

Permettez-moi de rester sur ma faim et d'oser une mise en garde quant au mirage de l'abus des traités multilatéraux dans le désert de notre politique nationale. On nous rebat les oreilles de la croyance – aveugle – que l'on aura plus de paix et plus de sécurité par le transfert – tout aussi aveugle – d'un maximum de compétences nationales vers des structures interétatiques: l'Union européenne ou la communauté onusienne. Le salut de l'humanité passerait par l'affaiblissement des souverainetés: en privant les Etats d'un maximum de leurs compétences, on obtiendrait – c'est garanti! – un monde plus pacifique, plus ordonné et plus sûr.

C'est là évidemment un contresens, car dans l'ordre international, dont personne ne conteste l'utilité, les structures interétatiques prennent des décisions ou adoptent des mesures dont elles sont condamnées ensuite à confier la mise en oeuvre aux seuls acteurs qui existent sur le terrain et qui sont les Etats. Personne, sinon les Etats, ne dispose des moyens d'agir.

Lorsque l'OMS aura, par exemple, sonné l'alarme de la pandémie aviaire, on verra des Etats, et personne d'autre, mettre en oeuvre les recommandations, chacun sur son territoire, chacun selon ses capacités. Et on constatera de très grandes inégalités dans l'efficacité dont les uns et les autres feront preuve dans leur action respective. Cette efficacité ne se mesurera pas au nombre de compétences que l'on aura déléguées à des organes supranationaux, mais à l'effectivité de la souveraineté exercée sur le terrain.

On constatera que les Etats au service de communautés nationales cohésives, fondées sur une volonté de vivre ensemble forte et effective, fonctionneront beaucoup mieux que des agrégats politiques flous sans loyautés affirmées.

De sorte que rester maître chez soi n'a rien à voir avec la contemplation nostalgique d'un passé qui serait prétendument révolu, mais c'est au contraire l'impératif politique le plus actuel et le plus sûr et une partie essentielle de la réponse active au défi de la mondialisation.

Malheureusement, c'est un principe que l'on chercherait en vain dans le catalogue du programme de la législature 2007–2011, dont il convient de biffer ce que les membres du groupe UDC vous proposent d'y biffer.

Germanier Jean-René (RL, VS): En matière de politique agricole, nous voulons que de véritables perspectives s'ouvrent à l'agriculture, que les jeunes paysans puissent bénéficier de conditions-cadres stables où ils peuvent investir à bon escient pour une agriculture productive, compétitive, en phase avec le marché et dégageant des va-

leurs ajoutées grâce à une reconnaissance des consommateurs.

Le groupe radical-libéral est d'avis que les frontières ne pourront pas, à long terme, rester fermées, car la Suisse et son économie gagnent 1 franc sur 2 à l'étranger. Elle ne peut donc pas se tenir à l'écart des accords avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'Union européenne est de loin le plus gros partenaire commercial de la Suisse. Il tombe donc sous le sens que c'est d'abord avec l'Union européenne qu'il faut développer un accord agricole.

Le groupe radical-libéral soutient l'ouverture de négociations avec l'Union européenne pour un accord de libre-échange sur ses produits agricoles. Nous voulons que le processus se poursuive et que l'on puisse juger en connaissance de cause, notamment en lien avec l'OMC. Il faut en effet rappeler que cet accord ne peut être séparé du processus de négociation de l'OMC, qui peut aboutir cette année comme dans cinq ans. Or, les analyses faites nous indiquent clairement que la pire des évolutions pour le secteur agricole serait une signature de ces accords OMC sans accord de libre-échange avec l'Union européenne.

Une telle situation ferait porter tout le poids de l'ouverture au monde paysan, alors qu'un accord de libre-échange pousserait à une adaptation de l'ensemble de la filière alimentaire, en amont et en aval. Pour le secteur primaire, il est important que l'industrie de transformation soit performante en Suisse, à proximité d'une agriculture productive.

Un accord de libre-échange permettrait un accès facilité à un marché européen de 500 millions de consommateurs, qui représente incontestablement une perspective pour notre agriculture, et devrait, dans une proportion moindre, réduire nos coûts de production. Et là, il y a lieu de revoir l'actuelle situation de vente des agents de production à nos agriculteurs, qui cause évidemment des surcoûts à la production.

Pour l'industrie alimentaire, il faut s'assurer que des mesures soient définies afin de garantir un équilibre avec la politique d'incitation pratiquée par l'Europe qui subventionne les investissements et facilite les financements. Une législation européenne harmonisée dans le domaine de l'alimentation doit pouvoir être adoptée par la Suisse et il faut que, sur cette base, le principe de reconnaissance mutuelle du «Cassis de Dijon» soit reconnu.

Un prix européen n'existe pas, car il y a des différences régionales qui vont jusqu'à 20 pour cent entre le prix d'une production du sud de l'Allemagne et du reste de l'Europe. Dans notre monde de plus en plus globalisé, la consommation de produits régionaux gagne en importance. La volonté de l'OMC de créer un marché mondial unique n'a pas d'avenir. Les différences entre les espaces économiques d'Afrique et d'Amérique du Sud, par exemple, sont trop importantes.

Nous faisons partie de l'espace Europe. Avec ou sans ouverture des frontières, nous devons promouvoir la consommation de proximité. Les frontières resteront encore fermées quelques années, mais la vraie réponse, c'est de réussir à faire prendre conscience aux consommateurs qu'il faut éviter les transports idiots et consommer les produits du terroir de proximité. Une étude récente démontre que pour acheminer une bouteille de vin ou un kilogramme de fruits d'outre-mer à travers les océans jusqu'à l'une de nos villes, il faut trois litres de pétrole, soit six fois plus que pour un produit suisse ou d'Europe proche.

Le secteur des fruits et des légumes est très exposé à cette évolution car il ne bénéficie que très peu de paiements directs, en rapport avec les heures de travail effectuées par hectare. Cela doit être corrigé par une revalorisation du travail pour l'octroi de ces paiements directs. Le «trend» positif de santé et d'aliments non transformés – des fruits et des légumes – du pays doit être développé. C'est l'identité locale et l'avantage fraîcheur qui doivent renforcer cette production agricole sur le marché.

Pour obtenir la reconnaissance des consommateurs et par là même un meilleur prix pour les produits locaux, il faut que de véritables campagnes nationales de sensibilisation puis-

sent être mises en oeuvre sur le thème de la proximité, de la souveraineté alimentaire, de la santé et des vertus gustatives et culturelles d'un produit du terroir. Dans le cadre des mesures d'accompagnement, les branches spéciales de l'agriculture doivent notamment pouvoir bénéficier de nouveaux moyens conséquents de promotions ciblées sur les branches spéciales de cette agriculture, particulièrement pour les fruits et les légumes du pays.

Une ouverture contrôlée, sectorielle par produit n'est pas praticable, parce qu'il n'est pas possible d'appliquer à d'autres produits le système de prime au fromage que le groupe radical-libéral a soutenu à l'unanimité de ses membres dans le cadre de la Politique agricole 2011.

La production de viande est indirectement liée à la production de fourrage. Et l'avantage d'un accord avec l'Union européenne, qui permet d'intégrer les secteurs en amont et en aval dans le processus, ne pourrait pas être réalisé. Voulons-nous poursuivre la politique agricole actuelle – PA 2015, PA 2019, etc. – et n'avoir pour ce secteur que des perspectives négatives? Les opposants à l'ouverture de ces négociations ne proposent rien pour le futur de notre agriculture. Toutes les évolutions probables de la politique agricole convergent sur le même résultat: la fermeture des frontières ne pourra pas être maintenue, l'ouverture des marchés sera incontournable.

En relevant le défi d'une manière offensive, nous avons la possibilité d'influencer le résultat des négociations et nous nous engagerons pour que des mesures d'accompagnement favorisant le développement et l'exportation de hautes valeurs ajoutées, qui devront compenser les importations de produits standard, soient octroyées à ce secteur. Le développement des négociations pour un accord agricole avec l'Union européenne permettra de répondre à des questions économiques et sociales pendantes. Et c'est en connaissance de cause que nous pourrions nous déterminer d'ici quelques années.

A la mesure 63, le groupe radical-libéral soutient la proposition de la majorité de la commission et rejette donc la proposition de la minorité Schibli.

Schwander Pirmin (V, SZ): Ich spreche zur Armutsbekämpfung und zur Entwicklungshilfe und bitte Sie, die Minderheit Freysinger zu unterstützen und die Aufwendung von 0,7 Prozent des Bruttosozialproduktes für die öffentliche Entwicklungshilfe nicht in das Legislaturprogramm aufzunehmen. Warum?

Seit Jahren weist die SVP auf die gravierenden strukturellen und finanziellen Probleme in der Entwicklungshilfe hin. Seit Jahren weisen EDA und Deza die Kritik von sich und verhöhnend die substanziellen Einwände mit polemischen Verwirrspielen und rabulistischer Arroganz. Und plötzlich, nach nur einem Wochenende, soll eine Reorganisation in der Deza und sollen Effizienzsteigerungsprogramme dringend notwendig sein. Haben Einsicht, die erdrückende Faktenlage oder die umfassenden Berichte von renommierten Experten im Entwicklungsbereich zu einem Umdenken in der Deza geführt? Ich denke, eine reine Personalfrage dürfte das nicht sein, ansonsten wäre das noch gravierender und noch verheerender.

Der hochrangige Weltbankvertreter Robert Calderisi schlägt in seinem Buch über den Ärger mit Afrika die Zusammenlegung von Weltbank, Internationalem Währungsfonds und Uno-Entwicklungsprogrammen vor mit dem Ziel, die Transparenz und Effizienz der Entwicklungshilfe zu erhöhen. Er ist überzeugt, dass mehr Transparenz den Geberländern die Legitimierung der Hilfe erleichtern würde.

Die Autoren Hodler und Ryser haben die Entwicklungshilfe der Schweiz in den Jahren 1980 bis 2004 analysiert. Laut Statistik der OECD hat die Schweiz in dieser Zeit rund 13,2 Milliarden US-Dollar an bilateraler Entwicklungshilfe an rund 130 Länder geleistet. Die Autoren kommen zum Schluss, «dass Länder mit grosser Armut, Länder in Zentral- und Osteuropa, Länder mit guter Regierungsführung und Länder mit elementaren Menschenrechtsverletzungen in der jüngeren Vergangenheit überproportional hohe Entwicklungshilfezahlungen von der Schweiz bekommen haben».

Das sind keine Erfindungen und Aussagen der SVP! Wenn nun Länder, welche elementare Menschenrechte verletzen, geschützt und überproportional unterstützt werden, wird dem Verfassungsauftrag, einen Beitrag zur Linderung von Armut und Not in der Welt zu leisten, nicht nachgekommen. Bedenklich ist auch die Aussage der Autoren, dass die Korruption in einem Empfängerland keinen Einfluss auf die Höhe der Schweizer Entwicklungshilfe hat. Müssen sich unsere Nachkommen in fünfzig Jahren mit dem Vorwurf herumschlagen, mithilfe von Schweizer Entwicklungsgeldern hätten sich korrupte und totalitäre Regierungen länger an der Macht gehalten? Die genannten Autoren schliessen mit den Worten: «Entwicklungshilfe funktioniert überall, nur nicht für die Armen.»

Oder nehmen wir die Tatsache – nachzulesen auf der Homepage der Deza –, dass über 500 Millionen Franken nicht einzelnen Ländern zuteilbar sind. Das ist für mich nicht nachvollziehbar! Jede Buchhaltung eines kleinen Handwerkers weist eine höhere Transparenz auf. Oder nehmen wir das Beispiel der Ölpipeline von Tschad an den Atlantik: Die Weltbank ermöglichte die Finanzierung dieser Pipeline, und ab 2003 wurde Tschad über Nacht zu einem Erdölexporteur mit einer Tagesproduktion von rund 250 000 Fass. Tschad ist an den Erdölerlösen beteiligt. Mit der Weltbank wurde vereinbart, dass bis zu 80 Prozent der zusätzlichen Einnahmen für Infrastruktur, Bildung und Gesundheit ausgegeben würden. Seit 2005 kümmert sich der Diktator Idris Deby nicht mehr um diese Vereinbarung; die Leistungen des öffentlichen Sektors sind im Sinken begriffen. Und nun kommt die Schweiz und baut in Tschad noch Strassen, welche von den Machthabern und den Rebellentruppen im Kampf um die Erdöleinnahmen benutzt werden. Mit anderen Worten: Dank dem schweizerischen Strassenbau konnten und können die Machtkämpfe in Tschad intensiviert werden. Ist das Entwicklungshilfe für die Armen?

Die SVP-Fraktion fordert eine einheitliche Strategie der staatlichen Entwicklungshilfe, die Bindung der Entwicklungshilfe an Schweizer Interessen, noch mehr Konzentration bei den Einsatzgebieten, bessere Kontrollen der Katastrophenhilfe, die Verstärkung der Erfolgs- und Wirkungsmessung, einen Stopp der korruptionsfördernden Geldzahlungen, mehr Transparenz bei den Leistungen der Deza, Hilfe nach dem Grundsatz «Mehr Freiheit und Eigenverantwortung und weniger Abhängigkeit». Schliesslich verlangen wir den Ausbau der bilateralen Hilfe zulasten der multilateralen Projekte der grossen Organisationen mit undurchsichtiger Bürokratie. Armutsbekämpfung soll durch kohärente und effiziente Hilfe zur Selbsthilfe erreicht werden.

In diesem Sinne bitte ich Sie, den Anträgen der Minderheit Freysinger zuzustimmen.

Müller Geri (G, AG): Herr Schwander, Sie haben jetzt ziemlich eingeschenkt, insbesondere bei der Frage, ob die Schweiz korrupte Systeme unterstützt. Ist Ihnen bewusst, dass gerade in Tschad beispielsweise nicht die Regierung unterstützt wird, dass kein Cent schweizerischer bilateraler Entwicklungshilfe an die Regierung geht, sondern dass das Geld an die Zivilbevölkerung geht, damit sie ihr Geld einfordern kann, das ihr die Ölgesellschaften streitig machen?

Schwander Pirmin (V, SZ): Es ist bekannt, dass die Schweiz in Tschad Strassen baut, die für intensive Kämpfe benutzt werden.

Donzé Walter (CEg, BE): Kollege Schwander, Ihre Argumentation löst bei mir die Frage aus – vielleicht können Sie sie beantworten –, ob denn die von Herrn Blocher in Afrika investierten Gelder besser eingesetzt waren.

Schwander Pirmin (V, SZ): Jede Investition eines Privaten löst private Verantwortung aus. Private Investitionen führen auch dazu, dass Verantwortung übernommen wird und nicht gewartet wird, bis der andere einen wieder unterstützt.

Thorens Goumaz Adèle (G, VD): Je reviens à la tribune, par le hasard de l'agenda, défendre une cause dont je sais depuis hier qu'elle est certainement perdue, à savoir cette fameuse question du 0,7 pour cent du revenu national brut que la Suisse devrait consacrer à l'aide publique au développement et que nous avons traitée hier avec des décisions que les Verts jugent malheureuses.

Rassurez-vous, je serai brève. Hier notre conseil a donc décidé de maintenir l'aide publique au développement au chiffre de 0,4 pour cent. Les Verts considèrent qu'il est absolument regrettable que la Suisse, dont la tradition humanitaire est reconnue partout dans le monde, soit aussi modeste en termes de solidarité avec les pays en développement. Nous ne sommes en effet classés qu'au douzième rang avec ce 0,4 pour cent parmi les pays européens. La Suède, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Danemark et l'Irlande dépassent d'ores et déjà largement les 0,7 pour cent du revenu national brut fixé comme objectif par l'ONU. Et des pays ayant un niveau de vie moins élevé que le nôtre, comme la Belgique ou l'Irlande, sont plus généreux que nous.

Bien sûr, me direz-vous, nous avons jusqu'à 2015 pour nous adapter, conformément aux Objectifs du Millénaire pour le développement. Mais pourquoi attendre? Pensez-vous vraiment que les pays en développement n'aient besoin d'un soutien digne de ce nom que dans sept ans? Certains éprouvent peut-être des scrupules à délier le cordon de la bourse avec pour seul argument la solidarité avec des pays étrangers. Qu'ils considèrent le fait que chaque franc investi dans l'aide publique au développement engendre une augmentation de 1,80 franc de notre PNB, et que la coopération au développement génère une demande de biens et services assurant 18 000 emplois en Suisse.

Aujourd'hui, l'aide publique au développement est en outre axée sur la création de conditions-cadres permettant le développement d'un tissu économique viable sur place, prévenant ainsi des mouvements migratoires que d'aucuns ici jugent excessifs. Il ne s'agit pas d'assistance, mais d'un tremplin vers l'indépendance.

Les Verts soutiennent cette orientation, comme ils l'ont démontré en votant la proposition Hiltbold lors de la commission spéciale «08.007 Programme de la législature 2007–2011». Cette proposition demande de compléter l'objectif 16 «réduire la pauvreté» par les mots «grâce à une politique d'aide à l'autonomie efficace et cohérente». L'aide publique au développement est un investissement pour une meilleure stabilité internationale, et non une dépense à fonds perdus.

Je vous demande dès lors – même si c'est sans grand espoir vu les votes intervenus hier – de soutenir ma proposition de minorité à la mesure 71bis: «consacrer 0,7 pour cent du produit national brut à l'aide publique au développement, conformément aux objectifs de la Déclaration du Millénaire». Ce montant doit être atteint au plus tard en 2015, le cas échéant par paliers. Il en va de notre responsabilité de pays riche, ouvert et solidaire.

Couchepin Pascal, président de la Confédération: «Consolider la position de la Suisse dans un monde globalisé»: comment le faire et quels sont les moyens que nous voulons développer au cours de ces prochaines années? Il est évident que dans un monde globalisé, on commence par consolider sa position avec son voisin. Personne n'aurait l'idée dans sa vie privée de dire, sans raison supplémentaire: «Il m'est indifférent de savoir quelles sont les relations avec celui qui est mon voisin immédiat, mais je veux avoir de bonnes relations avec quelqu'un qui habite à une dizaine de kilomètres.» Tout le monde veut avoir les relations les meilleures qui soient avec son voisin, et pour nous le voisin essentiel est évidemment l'Union européenne.

Il n'y aura pas de consolidation de la position de la Suisse dans le monde sans une amélioration constante de nos relations avec nos voisins de l'Union européenne. Dire cela provoque chez certains des réflexes conditionnés, suscite l'idée que tout est entrepris en vue de forcer la Suisse à adhérer à

l'Union européenne. Telle n'est pas la vérité, le Conseil fédéral l'a largement démontré au cours de ces dernières années. Le peuple suisse a aussi, il y a un certain nombre d'années, voté sur deux sujets en rapport avec cette question. Il a refusé l'injonction d'entreprendre des négociations d'adhésion immédiates et, à une même majorité, il a refusé de soumettre les négociations avec l'Union européenne à un vote préalable du peuple. La voie est donc clairement tracée par le souverain; la voie qui est tracée, c'est celle des accords bilatéraux.

Faut-il dans cette perspective étendre l'Accord sur la libre circulation des personnes à la Roumanie et à la Bulgarie? Vous avez eu des débats à ce sujet durant cette session; il est inutile de s'étendre davantage sur cette affaire. Oui! il est indispensable d'étendre l'Accord sur la libre circulation des personnes à la Roumanie et à la Bulgarie. Par conséquent, la mesure 59 est acceptable, selon la version de la majorité.

Faut-il négocier un accord-cadre entre la Suisse et l'Union européenne, comme le propose le Conseil des Etats, avec l'inscription d'une nouvelle mesure 57quinquies? Nous ne sommes pas opposés à discuter de la faisabilité et de l'intérêt d'un tel accord. Par contre, nous sommes opposés à inscrire cet objectif dans les buts définis de la législature, pour une raison très simple, c'est qu'on ne sait pas exactement en quoi consisterait un accord-cadre entre la Suisse et l'Union européenne. Dès lors, ordonner de négocier quelque chose, sans savoir exactement ce que l'on doit négocier, est faux! Ce n'est pas possible de le faire!

J'ai lu hier que Cromwell disait: «On ne va jamais si loin que lorsque l'on ne sait pas où l'on va.» Ce n'est pas le but du Conseil fédéral ici. Nous ne voulons pas entreprendre quelque chose d'aventureux. C'est la raison pour laquelle nous proposons avec la minorité Freysinger – une fois n'est pas coutume – de biffer la mesure 57quinquies proposée par le Conseil des Etats. Probablement que si une majorité d'entre vous vote pour la solution Freysinger, à ce moment-là nos chemins se sépareront de nouveau, car notre vision globale des rapports avec l'Union européenne n'est évidemment pas celle de Monsieur Freysinger. Il faut préciser que dans ce cas précis, nous pensons plus prudent de renoncer à fixer comme objectif la négociation d'un accord-cadre dont on ne connaît pas le contenu. On peut discuter ultérieurement et peut-être qu'on le négociera un jour, mais on ne peut pas donner l'ordre de négocier quelque chose dont on ne connaît pas exactement la portée et aboutir à un accord dont on ne connaît pas la portée.

Deuxième point: l'accord de libre-échange agricole avec l'UE, soit négocier un accord de libre-échange entre la Suisse et l'Union européenne dans le domaine agroalimentaire. Nous sommes convaincus que l'avenir de l'agriculture ne passe pas par le refus de toute innovation, de toute solution nouvelle. L'histoire récente de l'agriculture montre bien que cette vision purement défensive des intérêts agricoles est peut-être nécessaire pour rester à la tête de certaines organisations agricoles, mais elle ne mène à rien dans l'intérêt des administrés. Je ne dis pas cela pour telle ou telle personne qui est aujourd'hui dans la salle et qui est obligée de trouver un compromis entre les émotions dirigées de la base et le bon sens et probablement sa conviction intérieure.

Dans le passé, chaque fois qu'on a voulu bloquer la situation, on a créé des difficultés supplémentaires pour l'agriculture. C'est la raison pour laquelle nous négocions et peut-être, à la fin, nous renoncerons à cet accord, s'il ne nous paraît pas apporter les fruits nécessaires. Mais venir affirmer comme l'a fait Monsieur Parmelin, avant même que la négociation se termine, avant même qu'on ait défini la portée de cet accord, qu'on n'aura plus que 25 pour cent de souveraineté agricole – je reviendrai sur ce mot, car c'est un mot naturellement faux – c'est quelque chose qui est absolument de la politique-fiction.

Vous et moi savons que tout changement risque de porter atteinte à certains intérêts acquis, mais cela ménage aussi des ouvertures à d'autres intérêts et offre d'autres possibili-

tés. Il faut au moins aboutir dans une négociation avant de juger si le résultat est ou n'est pas équilibré.

La souveraineté agricole consiste à mettre en équivalence les calories nécessaires pour survivre et les calories qu'on produit. C'est une conception très restreinte de la chose, celle de la survie, et cela ne correspond plus ni aux besoins de l'agriculture suisse, ni à ceux du consommateur. A la limite – mais évidemment c'est de l'ironie pure –, si on augmente la production de fendant, on augmente l'autonomie agricole parce que, comme chacun le sait, l'alcool est très calorique. On voit bien que cette conception de la souveraineté agricole est absurde.

On a besoin d'une variété de produits agricoles et jamais la Suisse n'arrivera à avoir une souveraineté agricole au sens de l'équivalence entre la production des calories et les besoins théoriques en calories. Même pendant la guerre, on était à 60 ou 70 pour cent de couverture des besoins. Aujourd'hui, on est à 60 pour cent. Il n'y a aucune raison de penser que demain on va tomber à 25 pour cent de couverture des besoins. Même si l'on réduisait un peu la couverture des besoins, c'est probablement parce qu'on jugerait que, du point de vue calorique, il y a des produits plus intéressants que de simples produits à haute valeur calorique. On échangera nos produits avec ceux d'autres pays qui auront un avantage comparatif qui leur permettra de nous livrer à meilleur marché des produits «de masse».

Par conséquent, personne ne nie qu'il y aura des problèmes, y compris – et peut-être surtout – pour les cultures céréalières. Le Conseil fédéral poursuit sa réflexion sur le sujet; nous aurons encore l'occasion d'en discuter. C'est la raison pour laquelle nous vous recommandons de soutenir la mesure 63, «Négocier un accord de libre-échange entre la Suisse et l'UE dans le domaine agroalimentaire».

A l'article 17 objectif 16, «Réduire la pauvreté», la poursuite de la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est et de la CEI pendant les années 2011 à 2015 est l'autre volet de la politique que nous entendons mener afin d'étendre des accords à l'ensemble des pays membres de l'Union européenne. Puis, nous souhaitons et nous demandons de pouvoir poursuivre la coopération technique et le financement des mesures de politique économique et commerciale au titre de la coopération au développement pendant les années 2008 à 2012.

Je crois que tout le monde a des doutes quant à l'efficacité de certaines démarches d'aide au développement. Ces doutes sont normaux dans une opération aussi difficile que celle-là, qui est en butte dans les pays bénéficiaires à des changements des structures économiques, des structures politiques, des mentalités. Il est évident que l'on subit des échecs et que ces derniers sont assez nombreux. Mais l'alternative, qui serait d'abandonner ces populations sans faire preuve à leur égard de solidarité sur les plans technique et financier, est inadmissible.

Si vous rapportez le montant global de l'aide publique au développement au nombre de personnes en état de pauvreté dans le monde, vous constaterez que le montant à disposition pour prodiguer une aide au développement et aider ces masses à sortir de la pauvreté représente environ 10 dollars par an. Même le plus génial administrateur du service public n'arrive pas, avec une dizaine de dollars par an, à faire des miracles. Par conséquent, prendre prétexte du fait que l'aide n'est pas aussi efficace qu'on le voudrait, qu'elle subit des échecs, pour proposer de la supprimer est profondément injuste et inhumain. Finalement, un pays comme le nôtre, qui a une conception humaniste de ses rapports avec le reste de l'humanité, ne peut pas soutenir une proposition telle que celle-là.

Je vous invite à rejeter la proposition de la minorité Freysinger à la mesure 69.

de Buman Dominique (CEg, FR), pour la commission: Nous sommes arrivés au terme de l'examen de ce programme de législation et, comme vous le savez, il n'y aura pas de vote sur l'ensemble, dès le moment où l'entrée en

matière était acquise d'office, nouvelle procédure que nous avons mise en place pour cette période administrative.

J'aimerais donc, en prenant la parole pour la dernière fois, quand même exprimer aussi des remerciements à celles et ceux qui ont été les acteurs de ce programme, un programme intitulé «Programme de la Confédération», avec tout ce que cette appellation peut avoir d'ambigu, puisqu'il ne s'agit pas seulement d'un programme du Conseil fédéral, ni seulement d'un programme de l'Assemblée fédérale, mais bien d'un programme du pays et, j'y reviendrai tout à l'heure, avec quelques ambiguïtés à la clé quant à la question de savoir qui définit quoi.

La section 6 sur laquelle nous sommes appelés à voter maintenant traite de la place de la Suisse dans le monde. Nous n'allons pas reprendre les débats qui ont trait aux relations de la Suisse à l'Europe, ni ceux que nous avons eus pendant cette session sur la position de la Suisse quant à l'aide au développement. Un certain nombre de votes sont d'ailleurs déjà intervenus pendant cette session.

J'aimerais rappeler qu'une très large majorité de la commission a rejeté toutes les propositions qui équivalaient à une fermeture du pays sur l'extérieur ou à une quasi-renonciation à une politique des affaires étrangères.

Il y a quelques modifications et quelques innovations que je relève, et en premier lieu la mesure 61bis qui, elle, prévoit qu'on modifie l'accord sur les transports terrestres du 21 juin 1999 en vue d'introduire une participation financière de l'Union européenne dans les futurs grands projets d'infrastructure. Je prends cette mesure parce que c'est une mesure de promotion et non pas d'opposition, qui a été adoptée en commission par 16 voix contre 7, et à propos de laquelle aucune proposition de minorité n'a été déposée. Dans ce cas, nous nous sommes, d'une manière globale, assez bien entendus pour dire que la position du pays devait être renforcée.

Deuxième mesure qui doit être soulignée aussi: c'est la mesure 59. Par rapport à l'extension de l'Accord sur la libre circulation des personnes à la Roumanie et à la Bulgarie, nous nous sommes presque tous – notre décision a été prise par 22 voix contre 1 – souhaité que l'on améliore les accords de réadmission conclus avec ces deux pays. Il y avait un doute quant à l'aspect juridique, quant à la validité de ces mesures; cela a été vérifié par les offices compétents de la Confédération, et donc cette adjonction est tout à fait possible. De cette manière, on lutte non pas contre l'extension de l'accord, mais contre les abus et contre ceux qui se trouvent en situation illégale.

J'ai dit tout à l'heure que je reviendrais sur l'ambiguïté de ce programme comme programme de la Confédération, ce programme dont on ne sait pas si c'est un programme de l'exécutif ou du législatif. Je prends l'exemple très concret des accords que l'on devrait négocier notamment dans le domaine agroalimentaire – il s'agit de la mesure 63 – ou dans celui de la santé publique – il s'agit de la mesure 62. Il y a ambiguïté parce que les commissaires membres en l'occurrence du groupe UDC demandent de biffer ces mesures alors que, comme Monsieur le président de la Confédération vient de le dire, il ne s'agit, dans un premier temps, que de négocier. Et si j'insiste sur cet aspect, c'est parce que, précisément, la position du Conseil fédéral n'est pas forcément identique à celle du Parlement et que nos rôles sont différents.

Mais, ce qui est certain, c'est que notre assemblée aura compétence pour décider en temps opportun si le panier qui aura été obtenu dans cette négociation permettra de satisfaire d'une part l'indépendance du pays et d'autre part – dans le cas d'un accord de libre-échange dans le domaine agroalimentaire – le maintien d'une politique agricole digne de ce nom, avec, à la clé, un revenu agricole qui soit digne.

Ce dont nous avons donc à débattre maintenant, ce n'est pas encore du résultat de l'accord et des négociations, mais il s'agit simplement d'exprimer une humeur par rapport à une négociation qui reste, et j'insiste là-dessus, de la pure compétence du Conseil fédéral. Donc, quel que soit le vote qui interviendrait sur la mesure 63, ce serait une sorte de vote à

blanc, puisque la compétence de négocier relève, de par la Constitution, de l'exécutif, alors que le contenu de l'accord sera précisément de notre compétence, voire même de la compétence du peuple.

Je vous demande par conséquent de rejeter ces différentes propositions qui s'opposent à la négociation proprement dite.

Volontairement, je ne reviens pas sur les questions de l'aide au développement que nous avons débattues. Chacun a sa position; la majorité de la commission est partisane d'une certaine ouverture, de la même manière que la Commission de politique extérieure l'a été. Mais on ne va pas refaire le débat deux fois; nous serions de très mauvais acteurs parlementaires.

Voilà les quelques remarques que j'avais à faire au nom de la commission.

Pour la DDC – ce sera la dernière remarque, puisque Monsieur Schwander a mis en cause la DDC, la Deza en allemand –, je crois que l'on ne peut pas prendre comme prétexte quelques dysfonctionnements éventuels, voire même quelques difficultés de contrôle de l'aide au développement, pour remettre en cause cette aide proprement dite. Nous devons tout mettre en œuvre, tous partis confondus, pour que l'argent du contribuable arrive à bon escient aux populations concernées. Mais de grâce, ne mélangeons pas les mécanismes et les procédures avec les objectifs à long terme du pays et d'une certaine civilisation – si l'on ose employer ce terme.

Art. 17 Ziff. 68 – Art. 17 ch. 68

Abstimmung – Vote

(namentlich – nominatif: Beilage – Annexe 08.007/746)

Für den Antrag der Mehrheit ... 124 Stimmen

Für den Antrag der Minderheit ... 40 Stimmen

Art. 17 Ziff. 69 – Art. 17 ch. 69

Abstimmung – Vote

(namentlich – nominatif: Beilage – Annexe 08.007/748)

Für den Antrag der Mehrheit ... 126 Stimmen

Für den Antrag der Minderheit ... 40 Stimmen

Art. 17 Ziff. 71bis – Art. 17 ch. 71bis

Abstimmung – Vote

(namentlich – nominatif: Beilage – Annexe 08.007/749)

Für den Antrag der Mehrheit ... 69 Stimmen

Dagegen ... 96 Stimmen

Übrige Bestimmungen angenommen

Les autres dispositions sont adoptées

Schluss der Sitzung um 13.05 Uhr

La séance est levée à 13 h 05

Art. 14 Ziff. 57quater – Art. 14 ch. 57quater

Abstimmung – Vote

(namentlich – nominatif: Beilage – Annexe 08.007/741)

Für den Antrag der Minderheit ... 49 Stimmen

Dagegen ... 116 Stimmen

Art. 14 Ziff. 57quinquies – Art. 14 ch. 57quinquies

Abstimmung – Vote

(namentlich – nominatif: Beilage – Annexe 08.007/742)

Für den Antrag der Mehrheit ... 95 Stimmen

Für den Antrag der Minderheit ... 71 Stimmen

Art. 14 Ziff. 59 – Art. 14 ch. 59

Abstimmung – Vote

(namentlich – nominatif: Beilage – Annexe 08.007/743)

Für den Antrag der Mehrheit ... 126 Stimmen

Für den Antrag der Minderheit ... 37 Stimmen

Art. 14 Ziff. 60 – Art. 14 ch. 60

Abstimmung – Vote

(namentlich – nominatif: Beilage – Annexe 08.007/744)

Für den Antrag der Mehrheit ... 123 Stimmen

Für den Antrag der Minderheit ... 42 Stimmen

Art. 14 Ziff. 62 – Art. 14 ch. 62

Abstimmung – Vote

(namentlich – nominatif: Beilage – Annexe 08.007/745)

Für den Antrag der Mehrheit ... 126 Stimmen

Für den Antrag der Minderheit ... 43 Stimmen

Art. 14 Ziff. 63 – Art. 14 ch. 63

Abstimmung – Vote

(namentlich – nominatif: Beilage – Annexe 08.007/747)

Für den Antrag der Mehrheit ... 99 Stimmen

Für den Antrag der Minderheit ... 49 Stimmen